

Ali Bongo Ondimba
Appel à l'extrême vigilance p3

Litige électoral
Ali contre-attaque p4

Opposition et francafrique
Des mensonges démonté p5

Audience publique
Des débats dans la transparence p6

Candidature ABO
La Cour constitutionnelle était impartiale p7



Le changement dans l'unité, la sérénité et le dialogue

**Jeunesse
gabonaise**

Une grande richesse
à ne pas détruire p.8



Le changement dans l'unité, la sérénité et le dialogue

Publié le 12 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Mener le Gabon vers la prospérité et l'égalité, c'est l'objectif du Président de la République Ali Bongo Ondimba depuis son accession au pouvoir en 2009. Mais atteindre un tel but nécessite que le peuple gabonais puisse travailler dans l'unité et la sérénité. Et force est de constater qu'une partie de l'opposition, en colère contre la fin des privilèges indus, a profité de l'élection présidentielle de 2016 pour tenter de diviser les Gabonais.

Si l'on se réfère au traitement par une certaine presse (locale et étrangère) des émeutes

orchestrées par Jean Ping et ses acolytes au lendemain de l'annonce des résultats du scrutin par le ministère de l'Intérieur, nombreux sont tentés de croire que la paix et la cohésion au Gabon ne sont plus qu'une histoire ancienne.

Mais la réalité est en fait tout autre. Les Gabonais, dans leur grande majorité, aspirent toujours à l'émergence de leur pays à l'horizon 2025. Comme ils sont convaincus que le programme pour l'égalité des chances est une approche inéluctable pour ne plus tomber dans les travers du passé.

Mieux se concerter pour mieux se comprendre

Mais nombreux s'accordent aussi à dire qu'il est essentiel que les autorités puissent mieux échanger avec les populations sur les tenants et aboutissants de ce grand projet, dans la mesure où une partie non négligeable d'entre elles vivent toujours dans la précarité. Et estiment de ce fait qu'elles sont exclues du modèle de développement que le chef de l'Etat est en

train d'instaurer.

Ali Bongo Ondimba a entendu ces Gabonaises et ces Gabonais. Raison pour laquelle, il a réitéré dernièrement que « ma première préoccupation est le respect de vos droits, de vos libertés et de votre sécurité. Je n'ai jamais refusé le dialogue, car il me paraît essentiel pour faire avancer notre pays. Les résultats de l'élection présidentielle tels qu'ils ont été annoncés m'appellent à aller encore plus loin dans ce dialogue.

Une intervention qu'il a aussi mis à profit pour marquer son aversion pour la violence : « Je n'ai jamais exercé ni déclenché la violence. Car comme le prévoit la loi, la Cour constitutionnelle va maintenant accomplir sa mission en toute indépendance. Respectons le travail de nos institutions et refusons les discours incendiaires. Unis et confiants, avançons ensemble ».

Aujourd'hui, Ali Bongo Ondimba veut engager davantage la société gabonaise dans une mutation encore plus profonde dont les priorités sont l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes. Dans sa vision d'un Gabon nouveau, le président donne un rôle crucial aux jeunes. Une composante essentielle de la société qui doit être au cœur même de nouvelle cette dynamique nationale.



Ali Bongo Ondimba

Appel à l'extrême vigilance

Publié le 15 septembre 2016
www.ledefigabon.com



Le président de la République a tenu dernièrement à informer les Gabonaises et les Gabonais de l'état d'avancement du processus électoral concernant l'élection présidentielle du 27 Août 2016.

C'est lors de cette intervention que l'homme fort du pays a indiqué que suite au dépôt d'un recours fait par le candidat malheureux à la présidence devant la Cour constitutionnelle, il a également déposé devant cette même cour, des éléments démontrant la violation de notre code électoral.

« La Cour rendra ses conclusions conformément à la loi et aux décrets constitutionnels. J'ai donc

décidé, comme je l'ai toujours fait depuis que ce processus électoral a été engagé, de faire confiance à nos institutions et à la démocratie », a poursuivi le président.

Ali Bongo Ondimba qui a en outre déclaré qu'il a déjà eu l'occasion d'expliquer que la démocratie est un exercice de tous les jours, difficile et exigeant. Pourquoi ? « Parce que la démocratie n'offre ni solutions, ni pratiques magiques ; elle dépend des gens et de leurs comportements ».

Le chef de l'Etat a également soutenu que la démocratie a le rythme de ses échéances, et celui que nous devons respecter cette fois-ci, est celui de la cour constitutionnelle. Et ceux à qui cela poserait problème, doivent apprendre à le respecter.

La vie des Gabonais vaut plus que tout

« L'histoire nous a appris des choses. À travers les siècles, ceux que la démocratie gêne agissent et ont toujours agi de la même façon. Ils ont créé des événements dramatiques pour rendre son exercice impossible », a-t-il aussi significé.

C'est alors qu'il a appelé les Gabonais à l'extrême vigilance dans la mesure où dans les événements

récents que nous avons vécus, les mots ont toujours précédé les faits, « comme une prophétie que l'on voulait voir se réaliser ».

« On a crié au putsch ? On a attaqué en effet l'Assemblée Nationale après avoir crié au putsch, comme on a crié au bâillonnement de la liberté d'expression pour ensuite attaquer la télévision nationale et des télévisions privées. On a aussi parlé de peuple en colère et on a retrouvé dans la rue des éléments armés, infiltrés et téléguidés, qui ont tiré sur nos forces et dont le but ultime, est de semer le chaos.

Alors quand le président entend employer le mot charnier, il ne peut rester sans s'interroger, sans être inquiet. Il exhorte donc les Gabonais à la vigilance et à l'esprit critique car il ne veut pas que la vie de nos compatriotes devienne un argument politique instrumentalisé par des désespérés prêts à tout.

« L'Afrique dans les années 90 a déjà vécu ce type de calculs cyniques et macabres mais à l'arrivée, celui qui paye c'est toujours le peuple », a-t-il rappelé avant de souligner que pour lui, la vie des Gabonais vaut plus que tout : « L'idée qu'elle soit l'objet d'un sordide calcul politicien mortifère me révolte ».



4

Litige électoral

Ali contre-attaque

Publié le 17 septembre 2016
www.ledefigabon.com

L'équation est difficile et les calculs complexes. Ce sera tout une série d'additions et de soustractions que la Cour constitutionnelle devra accomplir, si elle veut tenir compte de chaque élément soulevé par le plaignant Jean Ping et les arguments du vainqueur Ali Bongo Ondimba. Il serait alors impossible de donner un score déterminé mais seulement le résultat d'une estimation à partir de données incomplètes.

La requête en défense du président sortant pointe le doigt sur des anomalies sur des PV qui donnent Jean Ping vainqueur. Il y a d'abord les ratures résultant de toute évidence d'une modification des chiffres. Il y a aussi l'absence de signature des représentants du candidat de la majorité alors que ces derniers étaient bien présents. Le véritable point focal du litige est le résultat lui-même. Dans des arrondissements de Libreville, Jean Ping a réalisé des scores très improbables de plus de 95%.

Dans le 52ème arrondissement de la capitale, sous la houlette du pro-Ping Yeghe Ndong, l'ancien ministre des Affaires Etrangères aurait rafflé 98%. René Ndémézo Obiang a fait mieux pour son candidat à Bitam, dans le Woleu Ntem, donnant Ping vain-

queur à 103% ! Le camp Ali Bongo Ondimba s'attaque à la légalité de certains PV qui souffrent d'anomalies mais qui ont été validés par la Cenap. Cela démontre en tout cas que la Commission électorale ne satisfait aucune des deux parties, un signe paradoxal mais indéniable d'équité.

Pour ce qui est du litige sur les résultats du Haut-Ogooué, la question est de savoir quel crédit la Cour va accorder à des éléments incomplets fournis par le camp Ping, seulement 174 procès-verbaux sur 297. Les plaignants espèrent donc une annulation partielle des résultats dans la province pour faire basculer le résultat final en faveur de Jean Ping. L'authenticité du PV, soit la différence de statut entre l'original et la copie raturée fera la différence.

Opposition et francAfrique

Des mensonges démontés

Publié le 17 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Il a fallu attendre l'issue de l'élection présidentielle pour mettre un terme aux mensonges des opposants et à la manipulation de la francAfrique. Une enquête du journal français *Le Midi Libre* met sans doute un terme aux polémiques stériles sur l'origine du président Ali Bongo Ondimba. Elle révèle, en effet, des témoignages sur l'enfance d'Alain Bongo au milieu des années 60 à Alès, dans la partie Sud de la France. Ce qui démonte les mensonges des opposants gabonais et des nostalgiques du réseau francAfrique sur les origines du président.

Au fil des mois, le débat avait d'ailleurs perdu de son importance. Actuellement, même les opposants, après avoir échoué sur la démarche avec la complicité du journaliste et essayiste français, Pierre Péan, reconnaissent que ce n'est plus la question la plus importante.

Une page est tournée. Mais cela démontre jusqu'à quel point les adversaires du changement et de l'Émergence au Gabon peuvent aller pour



parvenir à leur but. Tout le monde a constaté ainsi que même les arguments électoraux et les recours déposés par les opposants sous la houlette de Jean Ping auprès de la Cour Constitutionnelle sont basés essentiellement sur des faux et des mensonges. La méthode est restée la même. Les proches du président gabonais se sont limités à se fier aux juridictions compétentes pour mettre un terme à ses polémiques stériles. Actuellement, ils s'en tiennent également à la conscience pro-

fessionnelle des juges de la Cour Constitutionnelle pour trancher sur le litige électoral.

Comme à l'occasion des folles rumeurs sur ses origines, ABO est resté serein. Les mensonges des opposants finissent par être démontés. Les Gabonais seront les témoins de ces manipulations honteuses qui finiront par être jetées aux oubliettes, avec leurs auteurs. Ils sont persuadés que la vérité ne meurt jamais. Tout est question de temps.



Audience publique

Des débats dans la transparence

6

Publié le 17 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Le souci de la transparence a toujours animé les autorités gabonaises dans l'organisation des élections, cela en dépit des allégations et des procès d'intention formulés par l'opposition. Les débats et les arguments des parties auprès de la Cour constitutionnelle se dérouleront dans le cadre d'audiences publiques transmises à la télévision.

Les institutions du Gabon n'ont rien à cacher. Le camp de la majorité a réitéré sa volonté de rendre transparentes les audiences de la Cour

constitutionnelle. Les parties devront débattre et présenter leurs arguments pour convaincre les juges électoraux. Même ceux qui ont déjà menacé de créer des troubles et provoquer le chaos s'ils perdaient à nouveau seront tenus à cet exercice de persuasion.

Me Francis Nkéa, l'avocat d'Ali Bongo Ondimba a fait savoir que « toutes les audiences de la Cour constitutionnelle seront publiques » évoquant même une retransmission à la télévision nationale. Les observateurs internationaux auront les mêmes droits que les citoyens gabonais pour suivre ces débats. Par contre, ces personnes étrangères ne pourront pas

s'immiscer dans les délibérations de la Cour qui garde son entière souveraineté.

Rappelons que la Cour constitutionnelle a été sollicitée par le candidat Jean Ping qui s'est déjà auto-proclamé président élu mais. Cette auto-proclamation n'a pas eu l'impact attendu. Le candidat arrivé deuxième à l'élection présidentielle du 27 août 2016 n'a pas été avare de menaces et d'avertissements si jamais on ne le déclare pas vainqueur. Les juges électoraux ne sont pas sensibles à ces intimidations, même si ces dernières sont amplifiées par une partie de la communauté internationale qui a choisi son camp.

Candidature ABO

La Cour constitutionnelle était impartiale

Publié le 16 septembre 2016
www.ledefigabon.com

Et si la Cour constitutionnelle avait jugé Ali Bongo Ondimba inéligible en accordant du crédit aux attaques et accusations de l'opposition et de ses alliés de propagande français ? Cela aurait été une grave erreur judiciaire, une injustice énorme. Les révélations sur l'enfance du président gabonais en France confirment qu'il a toujours dit la vérité.

Il l'avait dit, le naturel ne se justifie pas. Malgré la calomnie perpétrée par un pseudo écrivain français et le discours de haine des opposants, la Cour constitutionnelle n'a pas mis un doute sur la filiation d'Ali Bongo Ondimba. La « tour de pise », selon l'expression de Jean Ping et consorts, n'a pas fermé les yeux sur une prétendue imposture. Le débat sur l'acte de naissance du candidat a eu lieu suite au recours déposé par ses adversaires. La décision de la cour a été décriée, mais elle avait entièrement raison.

Ils auraient pu se manifester



plus tôt, mais pour eux, sans doute, il n'y avait pas lieu de polémiquer. Ils sont français et avaient côtoyé l'enfant Alain Bongo alors scolarisé en France à l'Alès, en 1965. Ils témoignent aujourd'hui que le fils d'Omar Bongo était déjà parmi eux, bien avant la venue des enfants biafrais au Gabon en 1967. Voilà qui porte un coup de grâce aux arguments des xénophobes qui dénonçaient la candidature anti-constitutionnelle d'un gabonais d'adoption présumé. Ces mauvaises langues se doivent de demander pardon à la Cour qu'elles ont accusée de tous les maux.

Cette même cour constitutionnelle va bientôt juger un litige électoral opposant celui qui a été accusé de n'est pas être né gabonais et un autre gabonais né d'un père chinois. A qui va-t-elle donner foi : à la Commission électorale qui fournit des résultats complets, qu'à un Jean Ping qui fournit des PV incomplets, raturés et dont l'origine soulève autant le doute. Va-t-on l'accuser d'être partielle comme lorsqu'elle avait validé la candidature d'Ali Bongo Ondimba, en reconnaissant que celui-ci est bel et bien né gabonais et fils d'Omar Bongo.



Jeunesse gabonaise

Une grande richesse à ne pas détruire

Publié le 15 septembre 2016
www.ledefigabon.com

La jeunesse gabonaise est l'une des principales richesses de notre pays. Et les petits calculs cyniques de certains vieux politiciens qui n'ont jamais brillé par leur amour de cette jeunesse ne doivent en aucun cas anéantir son avenir.

L'insertion professionnelle de nos jeunes, leur autonomisation et leur épanouissement, sont la condition de réussite de l'ambition d'émergence, de paix et de prospérité du Gabon. C'est à ce titre, d'ailleurs, que le soutien à l'employabilité des jeunes est et demeurera une priorité de l'engagement politique et de l'action d'Ali Bongo Ondimba pour ce nouveau prochain septennat.

Des actions concrètes, un engagement fort

Au cours de son premier mandat, cet engagement s'est matérialisé par plusieurs actes. Il a tout d'abord réformé le cadre institutionnel et juridique de la formation professionnelle, pour l'adapter aux enjeux de notre époque. Il a également impulsé la création de nouvelles écoles-métiers, pour doter nos jeunes des compétences attendues par le secteur privé et indispensables à leur future carrière.

Ont ainsi été créés l'Institut du Pétrole et du Gaz à Port-Gentil, l'Ecole des Mines et de la Métallurgie de Moanda, ainsi que l'Ecole des Métiers du Bois à Booué. Le président a poussé à une forte implication d'opérateurs privés dans l'élaboration des cursus de formation et la gestion de ces écoles, qui ont été créées dans le cadre de partenariats public-privé.

Il est clair pour Ali Bongo Ondimba que les entreprises doivent s'impliquer plus fortement dans la définition des programmes des instituts de formation professionnelle et d'éducation supérieure, pour que les étudiants sortent non plus seulement avec des diplômes, mais avec des compétences qui ont de la valeur au regard des attentes des employeurs.

Il est également clair que nous devons décloisonner notre système d'enseignement, faire en sorte qu'il n'y ait plus de barrières étanches entre les institutions de formation professionnelle, l'université, le monde du travail du secteur formel et du secteur informel.

Avec notre appui à tous, Ali Bongo Ondimba s'engage à mettre l'ensemble de notre système éducatif et de notre politique de soutien à la jeunesse au service de cette obligation d'accompagner l'employabilité des jeunes en l'alignant sur nos besoins et priorités nationales.